



AIDE AUX DEVOIRS 2022-2023

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Je viens à l'aide aux devoirs volontairement, avec l'accord de mes parents.
 - Je m'inscris le : **lundi** et/ou **jeudi**
 - Je respecte les horaires : de **16h30** à **17h30**.
 - Je respecte les locaux.
 - J'éteins mon portable en entrant dans le local.
 - Je montre mon cahier de textes au début de la séance.
 - J'ai le matériel et les livres nécessaires pour réaliser mes devoirs.
 - J'anticipe et je m'avance, si possible, sur les devoirs à la maison.
 - Je travaille dans le silence et je ne me déplace qu'avec autorisation.
 - Je m'applique et je fais le travail demandé de mon mieux.
 - Je m'engage à être poli et respectueux envers les bénévoles et mes camarades qui travaillent.
- **En cas d'absence il faut obligatoirement prévenir :**
- **Mme Chantal BRUYERE : 06.27.42.61.35** ou
 - **Mme Catherine SUIRE : 06.73.17.10.12**

A partir de 17h30, **si j'ai l'autorisation de rentrer seul(e)**, je ne suis plus sous la responsabilité des bénévoles de l'aide aux devoirs, ni de la mairie.

Si je ne respecte pas ce règlement intérieur, mes parents en seront informés et je risque :

1/ L'exclusion provisoire de l'activité.

2/ L'exclusion définitive en cas de récidive.

Au moment de l'inscription en ligne vous confirmerez, en bas de page, avoir pris connaissance du règlement intérieur.